Rémanence

H.E. António Guterres
Secrétaire général Nations Unies
New York, NY 10017 USA

Nice (France) le 18 Mars 2019,

Affaire suivie par : Jessica AYASSE – Responsable QSE & RSE
Tel : +33(0)4 93 83 61 16
Courriel : qualite@remanence06.fr

Objet : Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que REMANENCE soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté d'intégrer ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans notre zone d'influence. Également, de participer à des projets collaboratifs faisant progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies, en particulier les Objectifs de Développement Durable. REMANENCE fera une déclaration publique de cet engagement à ses parties prenantes.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des 10 principes. Nous nous engageons donc à publier nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite annuellement, en conformité avec les directives pour les Communications sur le progrès du Global Compact. Cette COP contiendra trois éléments :

1. Le renouvellement signé du dirigeant envers le Global Compact et ses principes (document distinct de la présente lettre)
2. Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que l'entreprise a prises ou planifiées pour intégrer les thèmes des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.
3. Une mesure des résultats des actions entreprises, ou des objectifs chiffrés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

M.Christian COPPOLA
Président de REMANENCE

RÉMANENCE
S.A.S. au Capital de 37.000 €
L'ARENAS - Bât. LE COMMUNICA
455, Promenade des Anglais - 06200 NICE
Tél. 04 93 83 61 16 Fax 04 93 71 80 35
R.C.S. Nice 417 794 039 Code NAF 8121Z

afaq ISO 14001 Environnement AFNOR CERTIFICATION
afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION